



2016  
–  
2021

**PROMESSES TENUES !**

**LE PREMIER**

**QUINQUENNAT**

**DE LA FONDATION**

**DES FEMMES**

RAPPORT D'IMPACT



**FONDATION  
DES FEMMES**

# Sommaire

## Mesurer l'impact, c'est-à-dire ? 4

La mesure d'impact de la Fondation des Femmes en un coup d'oeil	5
La mesure d'impact de la Fondation des Femmes en 8 chiffres clés	6

## IMPACT 1 - Vers le milliard pour les droits des femmes ! 7

<i>Problème identifié : un manque crucial de moyens pour l'égalité et la lutte contre les violences</i>	8
---	---

### Levier 1 : la Fondation des Femmes collecte et reverse des millions d'euros 9

### Levier 2 : la Fondation des Femmes met à l'agenda politique la question des moyens 11

### Levier 3 : la création de lieux pour soutenir le travail des associations 12

## IMPACT 2 - Une meilleure prise en compte des violences faites aux femmes 14

<i>Problème identifié : les réponses institutionnelles aux violences ne sont pas satisfaisantes</i>	15
---	----

### Levier 1 : Des victoires juridiques décisives pour faire reculer l'impunité 16

### Levier 2 : un plaidoyer efficace pour faire reculer les féminicides 17

### Levier 3 : des choix de financement déterminants 18

## IMPACT 3 - Une solidarité qui se développe envers les femmes 21

<i>Problème identifié : Les femmes les plus vulnérables sont les plus ignorées</i>	22
--	----

### Levier 1 : l'organisation de collectes de produits de première nécessité 23

### Levier 2 : une recherche action sur l'accueil des femmes sans domicile fixe dans les centres d'hébergement mixtes 24

### Levier 3 : des collectes d'urgence 25

## IMPACT 4 - Une conscience des inégalités femmes-hommes qui augmente dans la société 28

<i>Problème identifié : Pas d'amélioration au long terme sans changement des mentalités</i>	29
---	----

### Levier 1 : des actions variées de sensibilisation et de formation 30

### Levier 2 : un baromètre annuel, l'Observatoire Priorité(s) Femmes 31

### Levier 3 : un Concours d'éloquence 32

## Et maintenant ?

### Notre stratégie 2021-2023 pour continuer à élargir et à démultiplier notre impact ! 33

### Programme Force Juridique 35

### Programme Abri D'urgence 36

### Programme Sororité 37

### Programme Pépites 38

### Programme StandUp 39

### Programme Audacieuses 40



Anne-Cécile Mailfert

Présidente co-fondatrice  
de la Fondation des Femmes

## MERCI

**L'aventure de la Fondation des Femmes commence un jour de 2014** quand Marie Cervetti, alors Directrice de l'unique centre d'hébergement pour jeunes femmes victimes de violences en France, souhaite en ouvrir un second pour répondre à l'urgence de la situation. Une ville lui propose un bâtiment mais il faut tout adapter et elle est loin d'avoir les 100 000 euros nécessaires. Alors elle sera contrainte de continuer à refuser des centaines de jeunes femmes par an. A cette époque, et comme souvent, nous nous disons "si seulement il existait une Fondation féministe, capable de trouver des moyens, des partenaires, des fonds, des solutions pour développer nos projets et défendre nos droits"... C'est le déclic, je n'en peux plus, je me dis qu'il faut y aller.

**Le rêve est un peu fou** : des fondations dédiées au sujet, à part quelques valeureuses fondations d'entreprise, il n'y en a pas. L'argent pour les droits des femmes n'existe pas, ou si peu : c'est le plus petit budget de l'Etat, dans l'indifférence

générale. Je m'entoure d'une poignée de trentenaires bénévoles, sans fortune personnelle mais l'essentiel est là : nous pensons que l'égalité entre femmes et hommes a besoin de plus de moyens pour convaincre plus largement, pour faire progresser les droits des femmes plus fortement, pour apporter aux femmes qui en ont besoin plus de services d'accompagnement partout sur le territoire.

A cœur pur, rien d'impossible. 5 ans plus tard, je me rends compte du chemin parcouru. **Nos résultats ont dépassé nos attentes.** Il nous fallait objectiver et en rendre compte à vous, nos donateurs et donatrices, nos mécènes, nos associations partenaires, nos bénévoles. Vous êtes parmi les premier.e.s à nous avoir fait confiance. Cette mesure d'impact c'est ce que vous, notre communauté active, et nous, l'équipe de la Fondation, ensemble, nous avons contribué à accomplir.

La Fondation des Femmes n'a pas été la seule à être active depuis 5 ans : #NousToutes, #MeToo, Osez Le Féminisme!, les médias, les féministes, etc., de nombreuses personnes se mobilisent. Cependant, nous verrons dans cette étude d'impact que **l'action de la Fondation des Femmes a été déterminante sur quatre sujets fondamentaux.** Tout d'abord, l'argent pour les droits des femmes est devenu un vrai sujet. On comprend qu'il en faut, et qu'il en faut beaucoup, et il faut des moyens, des lieux, pour que les associations puissent travailler. Ensuite les droits. Les femmes parlent, et font plus que cela : elles portent plainte. On ne peut plus les ignorer comme on ne peut plus ignorer les féminicides. Bien-sûr, la précarité des femmes et les inégalités se font voir de manière plus crue. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont de moins en moins tolérées en France. Plus que jamais la prise de conscience des inégalités s'accélère.

**Pour résumer en deux mots : bravo et merci.** Cet impact sur la société française, c'est le nôtre, c'est le vôtre. Le combat continue, nourri de cet optimisme nouveau : grâce à cette étude d'impact, nous avons la preuve que l'égalité est possible. **Merci d'avoir cru en nous, en la Fondation des Femmes. Merci de nous avoir donné les moyens d'agir et de continuer à le faire.**

# MESURER L'IMPACT

## C'EST-À-DIRE ?

L'impact ? Ce mot qui fait penser à un choc, à une collision, que vient-il faire ici ? **Mesurer l'impact, c'est mettre en évidence le changement auquel on contribue.** Dans le cas de la Fondation des Femmes, il s'agit d'analyser comment son action, au sein d'un écosystème qui la précède et grâce à lui, a permis d'améliorer la situation en France, d'agir sur la lutte contre les violences faites aux femmes et d'œuvrer pour l'égalité femmes-hommes.

**Car oui, les résultats sont là.** Depuis 2015, la société a progressé : le budget alloué à la lutte contre les violences faites aux femmes s'est accru, les entreprises se mobilisent pour agir, le nombre de femmes qui portent plainte augmente... et **c'est en partie grâce à l'action de la Fondation des Femmes.**

Le travail mené a permis d'identifier quatre sujets cruciaux pour changer la donne contre les violences et pour l'égalité femmes-hommes, que la Fondation des Femmes a contribué à faire progresser. Quatre sujets essentiels, car **il n'y aura pas de changements sans moyens (1), il n'y aura pas de changements sans justice (2), il n'y aura pas de changements sans la prise en compte des femmes les plus vulnérables (3), il n'y aura pas de changements sans évolution des mentalités (4).**

Après #MeToo, le Grenelle des violences conjugales, et alors que la crise sanitaire et socio-économique frappe de plein fouet les plus vulnérables et rappelle que les inégalités de la vie personnelle, domestique et professionnelle entre les hommes et les femmes sont terriblement d'actualité, **la Fondation des Femmes ne compte pas s'arrêter là.** Pour prendre sa part dans ce long combat, la Fondation des Femmes a consolidé sa stratégie 2021-2023 autour de six programmes structurés, présentés à l'issue de la mesure d'impact.

## Quelle méthode ?

Douze mois auront été nécessaires pour réaliser cette étude d'impact. **Elle a été pilotée par la Fondation des Femmes, en s'entourant de professionnel.le.s Marie Hommeau, consultante bénévole en charge de ce travail,** s'est inspirée du guide de la mesure d'impact social créé avec le soutien de la Fondation Rexel par (IM)PROVE proposé en open source<sup>1</sup>. La Fondation des Femmes a ensuite bénéficié du soutien de l'entreprise de mesure d'impact INCO grâce à la MGEN pour la définition des indicateurs à suivre et du cabinet de conseil d'EY Consulting grâce à make.org pour le cadrage et l'organisation générale de cette étude. L'animation des groupes de travail rassemblant les parties prenantes a été effectuée par le cabinet de conseil en stratégie NOMA.

La Fondation a également mis à profit les différents outils de suivi et d'évaluation continue des projets déjà existants (questionnaire de satisfaction, suivi qualitatif et quantitatif, remontées qualitatives des partenaires, ...) et des outils dédiés spécifiquement à cette étude : suivi quantitatif des actions avec

indicateurs, consultations menées par des partenaires extérieurs, réunions stratégiques avec les associations pour définir ensemble les points forts et faibles des actions passées, entretiens individuels avec les associations pour évaluer leur satisfaction envers nos méthodes d'action... Ces compétences et contributions extérieures ont été les garantes de l'objectivité du processus.

### Remarque à l'attention de l'ensemble de notre écosystème

Toutes les parties prenantes de l'étude ont contribué gracieusement. Merci à celles et ceux qui ont contribué et qui contribuent chaque jour à améliorer la qualité de nos actions.

La Fondation des Femmes n'aurait pu assurer l'impact ni atteindre les résultats décrits dans ce rapport **sans le soutien de nos donateurs et donatrices, des mécènes, des pouvoirs publics qui nous soutiennent, sans l'engagement des associations, ni l'implication des salarié.e.s et des bénévoles.**

<sup>1</sup>Guide de la mesure d'impact social :

<https://www.im-prove.fr/20/guide-de-la-mesure-dimpact-social-et-analyse-couts-evites-benefices>

# LA MESURE D'IMPACT DE LA FONDATION DES FEMMES EN UN COUP D'OEIL



Depuis la création de la Fondation, des améliorations substantielles ont été identifiées par cette étude d'impact :

## +52%



### D'AUGMENTATION DU BUDGET DÉDIÉ AUX DROITS DES FEMMES

: les moyens dédiés aux droits des femmes et à la lutte contre les violences faites aux femmes sont devenus un sujet d'attention publique, et sont en croissance ;

La conscience des inégalités entre femmes et hommes a augmenté de

## 32%



en 3 ans : **LES MENTALITÉS ÉVOLUENT !**

## 40%



### DE FÉMINICIDES EN MOINS EN 2020

: les violences faites aux femmes sont l'objet de plus d'attention des pouvoirs publics et de la société, avec pour résultats une baisse des féminicides et une augmentation de 20% des plaintes ;

## 770 000



### KITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ COLLECTÉS ET DISTRIBUÉS

: la solidarité envers les femmes les plus vulnérables est amorcée.

2016  
-  
2021

## NOS FUN FACTS

### #DÉTERMINÉ.E.S

Les participant.e.s des Nuits des Relais ont parcouru 20 000 km soit la moitié de la planète

### #AGILE

La Fondation des Femmes a déménagé 3 fois en 5 ans !

### #AUDACIEUSE

La Fondation des Femmes a organisé une manifestation pour l'IVG sur les marches du palais des Festivals à Cannes, et a occupé deux fois la Tour Eiffel...

### SI VOUS N'AVEZ Q'UNE MINUTE

PAS DE CHANGEMENT SANS **ARGENT** NI **MOYENS**, SANS **JUSTICE** NI PRISE DE CONSCIENCE DES **INSTITUTIONS**, SANS **RÉPONSES AUX SITUATIONS D'URGENCE** ET ATTENTION AUX PLUS VULNÉRABLES ET SANS **ÉVOLUTION DES MENTALITÉS**.

En cinq ans, la Fondation des Femmes a contribué à faire évoluer la situation sur ces quatre axes. Beaucoup reste à faire. Elle ne compte pas s'arrêter là et déploie à présent six programmes qui poursuivent son action sur ces 4 axes et la complète par le soutien à l'innovation et au déploiement géographique.

LA MESURE D'IMPACT  
DE LA FONDATION DES FEMMES  
EN 8 CHIFFRES CLÉS

**1000** M<sup>2</sup>

dédiés aux femmes et à leurs droits  
à la Cité Audacieuse

**20 500**

nuitées d'urgence  
financées

**770 000**

kits de première  
nécessité distribués

+ de **7 000**

bénévoles dont près de 300 avocat.e.s  
au sein de la Force Juridique



**265 000**

personnes sensibilisées par le concours d'éloquence "Gisèle Halimi" et plus de 10,1 millions de personnes touchées par les contenus sur Facebook



**27 245**

donateurs et donatrices

**4,2** M€

reversés à plus  
de 574 projets associatifs

**100 000**

femmes bénéficiaires





**IMPACT 1**

**VERS LE MILLIARD**

**POUR LES DROITS**

**DES FEMMES**

2016  
–  
2021

## PROBLÈME IDENTIFIÉ

# UN MANQUE CRUCIAL DE MOYENS POUR L'ÉGALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

En 2016, le budget alloué au ministère des droits des femmes dans le cadre du programme « Égalité entre les femmes et les hommes » n'est que de 27 millions d'euros soit **0,0066% du budget général quand le coût des violences faites aux femmes est estimé à 2,5 milliards d'euros par an. Même constat sur la philanthropie** : en 2016 sur les 320 fondations interrogées dans le cadre d'une **étude**<sup>2</sup>, 21 fondations, qui ne sont pas dédiées spécifiquement aux droits des femmes, ont dépensé environ 350 000 € au sujet des violences faites aux femmes.

Le manque de moyens dédiés à la lutte contre les violences faites aux femmes, au niveau de l'État et de la philanthropie, ne suscitait que peu d'émoi. Pourtant, c'est grave : les **problématiques de sous-financement structurel** obligent les structures en charge des droits des femmes à fonctionner en partie avec du bénévolat, et limitent leur capacité d'action auprès des femmes et pour l'égalité des droits. **Avec plus de moyens, les associations pourraient faire plus, mais aussi se développer sur de nouveaux territoires ou imaginer de nouvelles solutions plus efficaces.** Dans le cadre des situations de violences par exemple, mieux conseillées, mieux accompagnées, mieux protégées, les femmes seraient plus nombreuses à pouvoir partir, se défendre, se reconstruire. Mieux sensibiliser les femmes et les hommes des générations futures éviterait également que les mêmes schémas se reproduisent. Les moyens financiers dédiés aux associations sont donc une partie essentielle de la solution pour mettre un terme aux violences faites aux femmes et favoriser l'égalité femmes-hommes.



## 5 ANS, QUELS CHANGEMENTS ?

L'amélioration des droits des femmes est devenue un enjeu financier et politique :

- **+52% !** Le budget de l'État français s'établit à 41 millions contre 26,9 millions en 2016
- Près de **270 mécènes** ont soutenu la Fondation des Femmes entre 2016 et 2020
- **Générosité des Français.es en 2020** : 1 million d'euros collecté par la Fondation vient du grand public

Le premier impact identifié par l'étude est celui de l'augmentation des moyens dédiés à l'égalité et à la lutte contre les violences, grâce à trois leviers clés :



- Des collectes de don efficaces auprès du grand public,
- La mise à l'agenda public du problème,
- L'ouverture de lieux pour soutenir et valoriser le travail des associations.

<sup>2</sup> Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée en collaboration avec le Centre Français des Fondations

**LEVIER 1****LA FONDATION DES FEMMES COLLECTE ET REVERSE DES MILLIONS D'EUROS**

Avant la Fondation des Femmes, il n'existait pas de structure de collecte grand public sur le sujet des droits des femmes. La Fondation se crée sur ce vide. Depuis 2016, elle collecte et reverse les fonds à des centaines de projets qui partagent ainsi les fruits de son succès.

La Fondation des Femmes met en place des événements de collecte tels que la **Nuit des Relais**, une course solidaire qui rassemble chaque année à Paris puis Bordeaux (hors Covid) des milliers de personnes qui collectent ensemble puis courent toute une soirée en se passant un relais.

La Fondation lance également des **campagnes de collecte** aux dates clés du 8 mars et du 25 novembre, et si nécessaire, des collectes d'urgence. Ainsi, en 2018, suite à #MeToo, elle lance **#MaintenantOnAgit**, collecte et reverse 250 000 euros à des associations prises d'assaut depuis la "libération de la parole". Pendant le confinement en mars 2020, elle lance un appel aux dons appelé **#ToutesSolidaires**, collecte et reverse plus d'un million d'euros aux associations prises au dépourvu par la situation sanitaire. Elle offre également la possibilité de dons réguliers et de legs.

2016  
-  
2021

Crédit : François Lafite

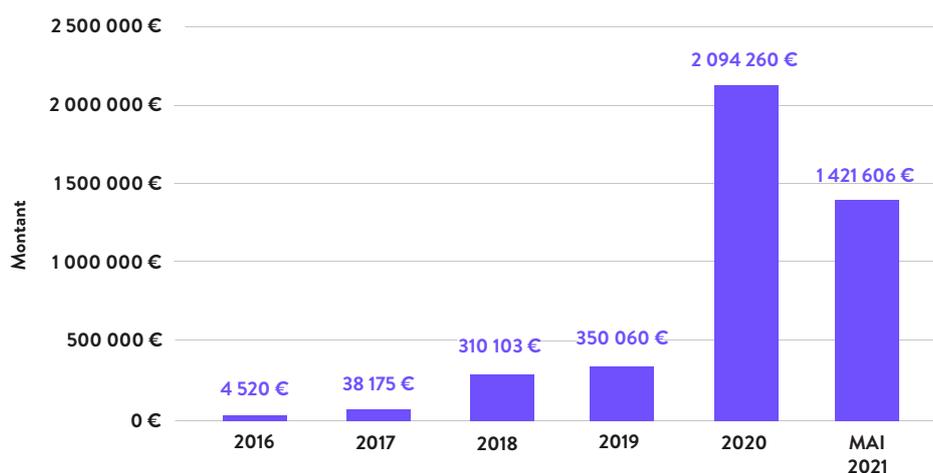


En quelques années, elle a participé à faire de l'égalité une priorité d'investissements privés comme en témoignent le **succès croissant de ses collectes auprès du grand public et l'accroissement du nombre d'entreprises mécènes.** Ainsi, les fonds qu'elle collecte et redistribue aux associations connaissent une croissance exponentielle. Grâce à la générosité de ses 27 245 donateurs et donatrices, la Fondation des Femmes a ainsi pu collecter et redistribuer **plus de 4,2 millions d'euros à plus de 574 projets associatifs depuis sa création.** Parmi ces projets, nous pouvons retrouver des ateliers de reconstruction psychologique pour les femmes victimes de violences à travers la pratique du karaté menés par Fight For Dignity, ou encore un guide d'information juridique sur les cyberviolences fait par le Collectif Féministe contre le Cyberharcèlement, mais aussi le financement du développement de l'association MaMaMa qui accompagne des mères et bébés en situation d'extrême précarité.

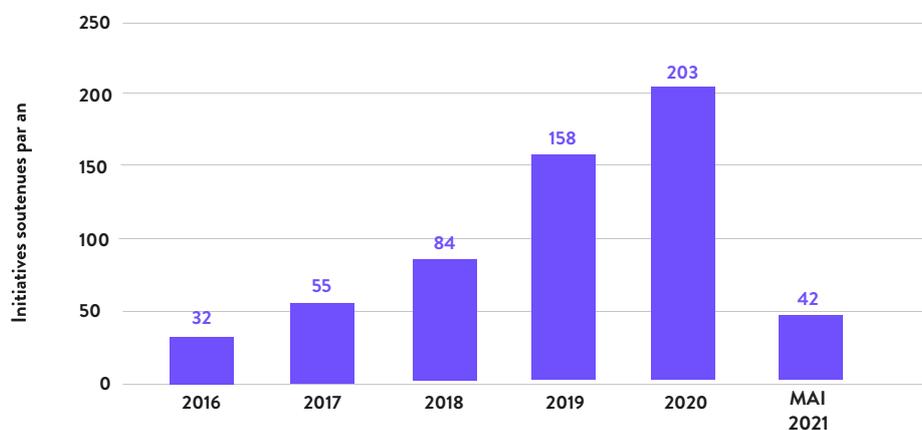


Mona Achache et Julie Gayet sur le tournage du clip #MaintenantOnAgit  
Crédit : Mathieu Delmestre

### Montants reversés par la Fondation des Femmes par an



### Initiatives soutenues par la Fondation des Femmes par an



A noter : on parle ici de projets associatifs car une association peut être soutenue à plusieurs reprises par la Fondation des Femmes sur différents projets.

## LEVIER 2

## LA FONDATION DES FEMMES MET À L'AGENDA POLITIQUE LA QUESTION DES MOYENS

La Fondation des Femmes accompagne les collectes de fonds d'un plaidoyer politique sur cette question des moyens. Depuis 2016, elle rassemble des partenaires et publie des **rappports**<sup>3</sup> qui dressent l'état des lieux des financements publics et privés en faveur des initiatives pour l'égalité femmes-hommes en France. Le premier rapport intitulé "Où est l'argent pour les Droits des femmes, une sonnette d'alarme" a été présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et a permis la mise à l'agenda de cette question. Depuis, trois rapports ont suivi : "Où est l'argent contre les violences faites aux femmes" en 2017, "Où est l'argent pour les droits sexuels et reproductifs" en 2018 et "Où est l'argent pour mieux protéger les femmes victimes de violences ?" en 2020. Avec ses partenaires, **la Fondation demande à l'Etat de consacrer un milliard d'euros pour lutter contre les violences faites aux femmes.**

2016  
-  
2021

Les rapports objectivent le sous-financement, en comparaison avec des initiatives œuvrant pour des causes d'importance équivalente et évaluent les besoins financiers. Ce sous-financement s'explique en partie par un tabou culturel entourant les rapports des femmes à l'argent, ainsi que par une inégale répartition du pouvoir politique et financier, biaisant les priorités et l'allocation des ressources. Pour faire en sorte que l'égalité femmes-hommes devienne une priorité d'investissement public et privé, devant l'urgence et l'ampleur des besoins, **une refondation du financement de l'égalité est impérative.** Celle-ci passera par une réallocation de certains fonds stratégiques vers les politiques prioritaires en matière d'égalité, par une mobilisation conséquente des donateur.rice.s particulier.e.s et privé.e.s, et par une valorisation de l'action et une prise de conscience des actrices et acteurs de terrain. La Fondation des Femmes est reconnue en tant qu'experte sur le sujet et prend la parole publiquement pour dénoncer les reculs à ce sujet.

<sup>3</sup> Les rapports sont disponibles sur le site de la Fondation des Femmes

## LEVIER 3

# LA CRÉATION DE LIEUX POUR SOUTENIR LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS

En 2016, il n'existe aucun lieu pour faire rayonner les droits des femmes en France et les associations œuvrant pour l'amélioration de la vie des femmes ayant trop peu de moyens pour mener à bien leur mission, leurs salariées sont souvent contraintes à travailler dans des conditions difficiles et à être isolées. En 2016, la Fondation des Femmes lance l'initiative d'un tiers lieu qui permettrait à la fois de faire rayonner le droit des femmes et d'apporter un soutien aux associations dans leur quotidien. **Les Voisines** naissent très peu de temps après, au sein du tiers-lieu les Grands Voisins à Paris, et réunissent très vite dix associations.

Pour répondre à son ambition initiale, et permettre également l'accueil du public et des événements de sensibilisation, la Fondation des Femmes s'associe à la Ville de Paris. La Mairie et la Fondation réalisent ainsi un projet issu d'une longue maturation du secteur associatif féministe (depuis 2001!) et ouvrent le 5 mars 2020, la **Cité Audacieuse**<sup>4</sup>, rue de Vaugirard à Paris, grâce à l'appui déterminant de Sylvie Pierre-Brossolette.

Malgré la crise sanitaire et ses contraintes, ce lieu permet à une trentaine d'associations de travailler dans un espace professionnel bien desservi, de se réunir, d'organiser des événements, de tenir des permanences d'écoute et des groupes de parole...

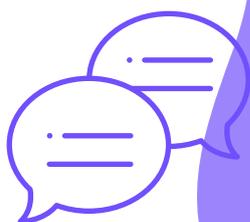
En 2019, la Fondation des Femmes complète son action en lançant un programme de participation au financement de nouvelles **Maisons des Femmes** sur le territoire français afin d'offrir des lieux sécurisants de prise en charge globale et adaptée aux femmes victimes de violences. Par son action, la Fondation des Femmes permet également à des structures en attente de financement de concrétiser leurs projets et par conséquent d'ouvrir de nouveaux lieux d'accueil dédiés aux femmes, afin de renforcer les capacités d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences, voire de les créer dans des parties du territoire qui en sont démunies.





Crédit : Mathieu Delmestre

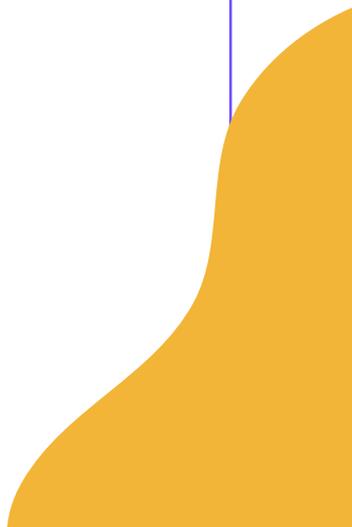
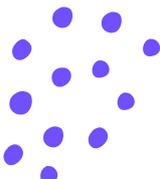
2016  
-  
2021



*"Être présente au sein de la Cité Audacieuse est une véritable opportunité pour Led By HER d'être au cœur des enjeux et de l'action de prise en charge des femmes fragilisées et de la défense de leurs droits. Nous pouvons ainsi resserrer nos liens avec les associations présentes pour assurer le relais dans notre mission de reconstruction professionnelle par la voie de l'entrepreneuriat. Par notre présence dans ce lieu, nous entendons pouvoir augmenter notre visibilité et notre impact pour accompagner un plus grand nombre de femmes fragilisées."*

**Béatrice Borde,**  
Directrice exécutive Led By HER

<sup>4</sup> <https://citeaudacieuse.org/>





# IMPACT 2

## UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

2016  
–  
2021



## PROBLÈME IDENTIFIÉ

# LES RÉPONSES INSTITUTIONNELLES AUX VIOLENCES NE SONT PAS SATISFAISANTES

Les violences stagnent à un niveau élevé et la prise de conscience est lente et difficile. En France, tous les ans en moyenne 94 000 femmes sont victimes de viol ou tentative de viol et 220 000 femmes sont victimes de violences conjugales.

Face à cela, les institutions répondent difficilement aux exigences légitimes d'égalité, de justice et de liberté des femmes. Aussi, l'impunité règne alors que les femmes présentent plus de risques d'être victimes de violences sexuelles, violences dans le couple, et de féminicides. **1 plainte sur 2 pour violences conjugales est classée sans suite.**

Conséquence, en 2015, le taux de plainte pour viol s'établissait à **6%**. Malgré l'existence de lois, celles-ci peinent à être appliquées pour sortir les femmes de situations dangereuses, mettre fin aux violences, entendre leurs voix et améliorer leurs droits. Un sursaut sociétal est nécessaire.



## 5 ANS, QUELS CHANGEMENTS ?

2016  
-  
2021

### Les femmes parlent plus, on les écoute mieux, et elles sont plus nombreuses à porter plainte.

Les plaintes pour viol (6% en 2015) ont augmenté pour s'établir aux alentours de 15% en 2020. Le confinement de mars 2020 a montré qu'avec des moyens (police et justice, hébergement dédié et accompagnement associatif), des féminicides pouvaient être évités, malgré les hausses de violences intrafamiliales dues au confinement.

Début 2021, les Français.es jugeaient qu'il fallait améliorer la protection des femmes et sanctionner plus sévèrement les agresseurs. La lutte contre les violences faites aux femmes est ainsi devenue la première des priorités, en termes de droits des femmes, sur lesquelles agir pour les **Français.es**<sup>5</sup>.

Entre 2016 et 2020, la Force Juridique de la Fondation des Femmes a permis une dizaine de victoires juridiques **majeures**<sup>6</sup>. 397 femmes ont bénéficié d'une assistance juridique gratuite ou ont vu leur frais de justice pris en charge.

Le second impact identifié par l'étude est celui de l'amélioration des réponses institutionnelles et de la prise de conscience sociétale, grâce à trois leviers clés :



- Des contentieux stratégiques pour faire reculer l'impunité,
- Un plaidoyer efficace sur les féminicides,
- Un soutien financier pour des projets déterminants.

<sup>5</sup> Source : données issues du sondage "Le regard des Français.es sur l'égalité et les priorités d'actions" réalisé par Kantar pour la Fondation des Femmes en février 2021

<sup>6</sup> Affaire Baupin, Affaire Marsault, Affaire injure publique à raison du sexe, Affaire Cyril Hanouna et Affaire de la publicité incitant à la haine

## LEVIER 1

# DES VICTOIRES JURIDIQUES DÉCISIVES POUR FAIRE RECULER L'IMPUNITÉ

La Fondation des Femmes dispose d'une Force Juridique de près de **300 avocat.e.s bénévoles** et de partenariats stratégiques avec le Barreau de Paris, l'EFB, Axa Elle's Angels. Grâce à ses avocates bénévoles et partenaires, la Fondation des Femmes renforce les capacités des associations partout en France et leur permet de bénéficier de conseils gratuits. Elle peut ainsi soutenir des centaines de femmes dans leurs revendications et leurs démarches judiciaires pour plus d'égalité. Ainsi, en 5 ans, près de 400 femmes ont pu être accompagnées gratuitement, ou leurs frais de justice ont pu être pris en charge.

Elle agit également via des recours stratégiques, sur des procès médiatiques et permet l'évolution de la jurisprudence. Parmi les victoires majeures de la Fondation des Femmes, on peut citer :

### PREMIÈRES CONDAMNATIONS

- **Injure publique à raison du sexe** : Anne-Cécile Mailfert, a obtenu le 25 mai 2018 la première condamnation prononcée sur le fondement d'injure publique à raison du sexe, délit créé en 2004 mais qui n'avait jusque-là jamais été appliqué en France. Cette condamnation est confirmée en appel le 27 septembre 2018.

- **Provocation à la haine ou à la violence en raison du sexe** : le 18 janvier 2019, le Tribunal de Grande Instance de Créteil a condamné le dessinateur Marsault pour provocation à la haine ou à la violence en raison du sexe, injure publique envers un particulier en raison du sexe et usage de données permettant d'identifier un tiers.

- **Sexisme à la télévision** : la saisine du CSA a eu lieu suite à une agression sexuelle dans l'émission Touche Pas à Mon Poste présenté par Cyril Hanouna sur C8. Le régulateur de l'audiovisuel a décidé de sanctionner la chaîne en interdisant la diffusion de publicités pendant 2 semaines (perte estimée par la chaîne à 13 millions d'euros). En juin 2018, le Conseil d'Etat a validé ces sanctions.

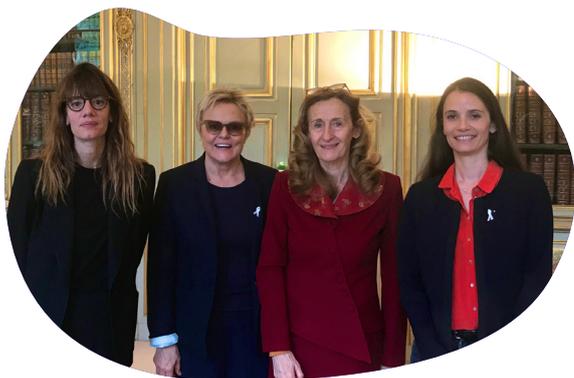
### PROCÈS MÉDIATIQUE

- **Affaire Baupin** : six femmes l'accusent de harcèlement et violences sexuelles mais n'ont pu porter plainte en raison de la prescription. En retour, il a agi en diffamation à l'encontre de ces femmes et n'a pas obtenu gain de cause. Au contraire, il a été condamné le 19 avril 2019 pour abus de constitution de partie civile et doit verser 500 euros à chaque prévenue en guise de dommages et intérêts.

Les avocates de la Force Juridique saisissent également régulièrement la Défenseure des droits, sur le sujet des discriminations à l'embauche, du port du masque pendant les accouchements ou la défense des couturières. Par ailleurs, des procès sont en cours d'instruction ou en attente de jugement. Parmi eux, on peut citer des affaires pour incitation à la haine et à la violence contre les femmes contre un Youtuber, pour accompagner une victime de raid numérique raciste et sexiste, pour la défense de personnes qui ont fait l'objet d'une plainte pour avoir dénoncé le sexisme d'un restaurateur, un recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme sur le devoir conjugal, ou un recours contre un ex-DRH du Ministère de la Culture...

## LEVIER 2

### UN PLAIDOYER EFFICACE POUR FAIRE RECULER LES FÉMINICIDES



Dans le sillage du **fémicide** de Julie Douib en mars 2019, la Fondation des Femmes a mobilisé tout au long de l'année 2019 les acteurs et actrices de la lutte contre les violences faites aux femmes, les familles de victimes de féminicides et les responsables publics (Brigitte Macron, Nicole Belloubet, Marlène Schiappa, Christophe Castaner) et demandé la tenue d'un **Grenelle des Violences Conjugales**.

En juillet 2019, suite à un nouveau rassemblement et une tribune en Une du Parisien, cette demande trouve un écho favorable. La Fondation des Femmes et sa Force Juridique ont ensuite rassemblé un panel large d'associations et aidé à la rédaction de leurs propositions pour contribuer aux travaux du Grenelle des Violences faites aux femmes lancé le 3 septembre 2019. L'alerte de la Fondation des Femmes est relayée dans l'action médiatique du gouvernement, et s'est associée à la mobilisation des structures plus militantes dont le collectif #NousToutes qui organise fin 2019 des manifestations d'ampleur dans toute la France. Si les résultats du Grenelle en termes de moyens, sont décevants, cet ensemble d'actions a permis d'alerter l'opinion publique et de susciter une mobilisation politique. En 2020, alors que le confinement met au jour les violences intrafamiliales, l'opinion publique et les institutions sont prêtes à agir, et les résultats sont immédiats : une baisse de près de 40% des féminicides, malgré le confinement et la hausse des violences dans le couple.

2016  
-  
2021



### LEVIER 3

## DES CHOIX DE FINANCEMENT DÉTERMINANTS



Premier exemple de soutien financier déterminant contre les violences : **#MaintenantOnAgit**. Fin 2017 éclate l'affaire Weinstein. La déflagration planétaire est inédite. Partout les femmes s'expriment sur les réseaux sociaux : #MeToo, #BalanceTonPorc... Et les premières critiques se font ressentir : les réseaux sociaux ne sont pas la justice. Pour faire reculer l'impunité, il faut aller devant le juge. Comment faire ? Les femmes demandent de l'aide et les standards des associations explosent. L'AVFT (Association contre les Violences Faites au Travail), seule association sur les violences faites aux femmes au travail, est contrainte de fermer son standard.

C'est dans ce contexte exceptionnel que la Fondation des Femmes alerte sur la situation paradoxale : les femmes sont incitées à parler et à porter plainte, mais les capacités des associations ne sont pas à la hauteur. Mal préparées, elles risquent de se prendre le mur de la justice. Grâce à l'appui déterminant de Julie Gayet, elle lance **#MaintenantOnAgit**, une campagne qui, pour la première fois, rassemble les personnalités du cinéma français. Ensemble, elles lancent un appel pour soutenir les besoins juridiques des femmes qui partout réclament justice. Grâce aux 250 000 euros levés, la Fondation des Femmes soulage les dispositifs essentiels à la libération de l'écoute qui étaient saturés. Résultat : elle permet à l'AVFT de rouvrir sa ligne d'écoute saturée, au Collectif Féministe Contre le Viol de recruter pour prendre en charge tous les appels entrants. C'est un soulagement pour le milieu associatif.



Autre exemple : le financement de la lutte contre les féminicides. Fin 2019, alors que le nombre de féminicides atteint des records, la Fondation des Femmes décide alors de reverser **l'intégralité du million d'euros collecté dans l'année aux actions de terrain les plus impactantes pour mettre un terme aux féminicides**. Elle attribue ainsi des **Grands Prix** à vingt associations sur cinq axes concrets pour améliorer les choses : le soutien aux numéros d'écoute, ou tchat ; le soutien à l'ouverture de 5 Maisons des Femmes ; l'innovation en faveur de la protection des victimes ; l'innovation en faveur de la prévention des violences et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

## Les 5 axes des Grands Prix



#1

Soutien aux numéros d'écoute, tchat et autres solutions pour les femmes victimes et les témoins.



#2

Aide à la création de Maisons des Femmes, sur le modèle de la Maison des Femmes de Saint-Denis.



#3

Soutien aux innovations en faveur de la protection des victimes.



#4

Soutien aux actions de sensibilisation.



#5

Accompagnement des victimes de violences et soutien à des activités de reconstruction.

2016  
–  
2021

Parmi les Grands Prix attribués, l'association En avant toute(s), est ainsi devenue l'actrice de référence pour l'écoute à l'écrit des jeunes victimes de violences dans le couple. En 2021, elle réalise plus de 3 000 tchats par an, soit dix fois plus que l'année précédente (voir le focus). Autre succès notable: l'application App-Elles, quant à elle, est devenue un outil vital pour détecter les violences. Aujourd'hui, près de 50 000 personnes utilisent cet outil.

## FOCUS

### EN AVANT TOUTE(S)



*En avant toute(s) a été créée en 2013 à partir d'un double constat : les structures destinées aux femmes victimes de violences sont trop peu nombreuses et surchargées, et les plus jeunes femmes sont souvent isolées des structures existantes. Les jeunes femmes préfèrent utiliser les moyens de communication digitaux plutôt que les numéros d'appel. Des personnes formées à la question des violences animent un tchat où les femmes victimes de violences peuvent discuter en toute confiance.*

La Fondation des Femmes accompagne depuis 2016 le développement de cette association :

- L'association a été hébergée aux Voisines puis à la **Cité Audacieuse** dès leurs ouvertures
- Elle bénéficie d'un **soutien juridique régulier** grâce aux avocat.e.s de la Force Juridique
- En avant toute(s) est **partenaire des actions phares** de la Fondation des Femmes depuis le début et notamment du programme Stand Up depuis 2020
- Plus de **180 000** euros ont été versés par la Fondation des Femmes entre 2016 et 2020 pour soutenir le développement du tchat et des actions d'En avant toute(s)

L'association est passée **de 0 à 18 salariées**, et constate une augmentation du nombre de tchats de **3700%** depuis sa création en 2016.



*“Le changement d'échelle qu'En avant toute(s) a connu ces dernières années, et cette montée en charge particulièrement rapide depuis 2020, ont largement été permis par le soutien de la Fondation des Femmes. La Fondation propose en effet des financements au plus près des besoins des associations de terrain et s'attache à être proche des structures qu'elle accompagne. Les fonds d'urgence qu'elle a déployés pendant les confinements ont été extrêmement précieux pour En avant toute(s) et lui ont permis de répondre rapidement à l'intensification des violences causées par la crise sanitaire et à faire la preuve de l'efficacité de ses solutions vis-à-vis des pouvoirs publics. Depuis, l'Etat a décidé de soutenir le tchat, reconnaissant notre travail.”*

**Ynaée Benaben,**  
Co-fondatrice d'En avant toute(s)



# IMPACT 3

UNE SOLIDARITÉ

QUI SE DÉVELOPPE

ENVERS LES FEMMES

2016  
–  
2021

## PROBLÈME IDENTIFIÉ

### LES FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES SONT LES PLUS IGNORÉES

Dès sa création, la Fondation développe une attention particulière en faveur de l'amélioration de la vie des femmes les plus vulnérables (femmes victimes de violences, femmes sans domicile fixe, femmes en situation de migration ou de précarité, femmes dans les territoires moins avantagés, ...).

Parce que vulnérables, elles cachent leur précarité. La solidarité à leur égard est balbutiante. Qui pense à déposer des serviettes hygiéniques ou des petits pots pour les bébés des jeunes mamans dans les caddies des banques alimentaires ? Peu visibles, les femmes vulnérabilisées sont moins prises en compte par le secteur social : quid des protections hygiéniques dont elles pourraient avoir besoin lorsqu'elles sont à la rue, ou de l'impact de la mixité des centres d'hébergement d'urgence où elles sont en minorité ? Il serait dangereux de sous-estimer l'impact de cette absence de considération : il en va de la dignité et de la sécurité des femmes au quotidien.

Enfin, l'impact du confinement sur les femmes victimes de violences a été largement sous-estimé, et les associations se sont retrouvées démunies et débordées. Les différents confinements ont restreint la mobilité et contraint certaines femmes à vivre sous la pression d'une charge domestique décuplée, voire dans un climat de contrôle permanent par un conjoint violent. Des dispositifs exceptionnels et d'urgence sont nécessaires pour faire face à la hausse des signalements et proposer des solutions d'hébergement de qualité à ces femmes.



## 5 ANS, QUELS CHANGEMENTS ?

- Plus de **770 000** produits de première nécessité distribués
- Plus de **20 500** nuitées d'urgence financées
- **27 245** donateurs et donatrices mobilisé.e.s

Le troisième impact identifié par l'étude est celui de la solidarité envers les femmes les plus vulnérables, grâce à trois leviers clés :



- Des collectes de produits de première nécessité,
- La réalisation de recherches actions sur le sujet des femmes SDF,
- Le reversement de fonds dédiés à l'urgence.

## LEVIER 1

### L'ORGANISATION DE COLLECTES DE PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

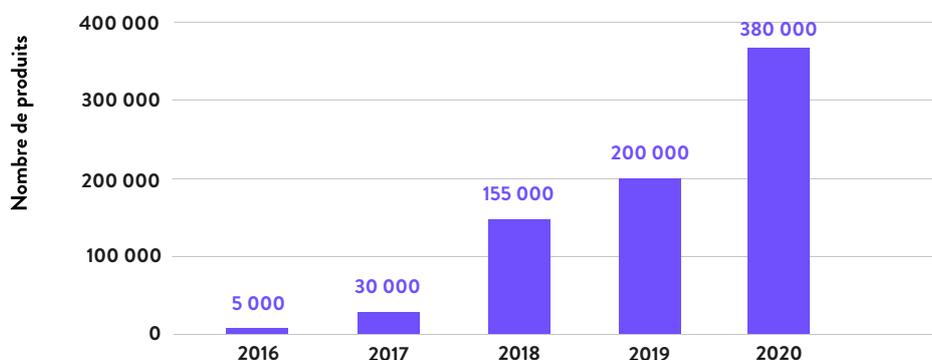
Dès 2016, la Fondation des Femmes soutient et organise des actions en faveur de l'amélioration de la vie des femmes les plus vulnérables. Au cours de sa vie, une femme dépense en moyenne 8 000 euros en protections périodiques<sup>7</sup>. Les serviettes, coupes menstruelles et tampons hygiéniques représentent donc une dépense non négligeable pour les femmes, ce qui les rend parfois inaccessibles aux plus précaires. Pourtant ces produits sont rarement intégrés dans les kits d'hygiène que les associations distribuent. Les associations spécialisées n'en reçoivent pas ou peu et n'ont pas la capacité d'organiser des collectes d'ampleur.



Pour remédier à ce problème, la Fondation des Femmes lance l'opération **#Règlesdesurvie** et mobilise son réseau de 6 000 bénévoles partout en France. Les produits collectés chaque année sont ensuite distribués aux associations locales en contact direct avec les femmes les plus démunies. Cette action, qui prend de l'ampleur chaque année et qui se déroule dans 60 villes, permet ainsi de sensibiliser le grand public à la situation des femmes en grande précarité et au tabou des règles. Elle contribue ainsi à développer une solidarité active en direction des femmes les plus vulnérables.

2016  
-  
2021

#### Nombre de produits hygiéniques collectés par an



<sup>7</sup> Selon une étude réalisée par Serviceplan avec Règles Élémentaires en octobre 2020.

## LEVIER 2

# UNE RECHERCHE ACTION SUR L'ACCUEIL DES FEMMES SANS DOMICILE FIXE DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT MIXTES

Il y a 30 000 femmes sans domicile fixe en France, mais seul un tiers d'entre elles appellent le 115 pour solliciter un hébergement. Pourquoi préfèrent-elles rester dans la rue ? Pour beaucoup, les centres d'hébergement mixtes peuvent être le terrain de **violences masculines, réelles ou supposées**. Si des centres d'hébergement dédiés aux femmes existent, leur nombre n'est malheureusement pas suffisant. Une directrice de CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) confiait que : **“Certaines femmes préfèrent dormir dans les arbres plutôt que d'aller dans les centres mixtes.”** Jusqu'à présent, cette problématique était hors des radars des acteurs de la solidarité et des pouvoirs publics.

Pour y remédier, la Fondation des Femmes lance en 2018 **“Un Abri pour Toutes”**. Cette recherche action étudie la situation des femmes dans les centres d'hébergement d'urgence mixtes en Ile-de-France, c'est-à-dire le cadre de vie, la sécurisation des conditions d'accueil et l'accompagnement proposé notamment dans les situations de violences de genre. Elle propose ensuite un protocole pour améliorer les conditions d'accueil des femmes dans les centres mixtes. L'intérêt du projet est d'avoir une meilleure visibilité de la problématique des violences dans le parcours de précarité des femmes hébergées et de proposer des solutions concrètes et facilement duplicables pour leur hébergement en France. Un diagnostic<sup>8</sup> très complet a été réalisé en 2018-2019 auprès de trois centres d'hébergement en Ile-de-France et présenté au Sénat.



Depuis, les centres d'hébergement concernés ont mis en place des partenariats avec des associations locales pour accompagner les femmes résidentes victimes de violences et ont réaménagé leurs locaux pour favoriser une mixité sécurisante. La Fondation des Femmes porte un plaidoyer afin d'étendre ces mesures à tous les centres d'hébergement d'urgence de France en les intégrant notamment aux cahiers des charges des pouvoirs publics lors des créations de structures d'hébergement mixtes. Des acteurs majeurs de l'hébergement, au niveau français et européen, souhaitent mettre en place le protocole finalisé. La Fondation des Femmes a ainsi initié le changement en suscitant une prise de conscience et en rendant visible la réalité du vécu des femmes les plus précaires dans les centres d'hébergement mixtes.

<sup>8</sup> Le rapport Un Abri Pour Toutes est disponible sur le site de la Fondation des Femmes

## LEVIER 3

### DES COLLECTES D'URGENCE



La grande force de la Fondation des Femmes pour agir auprès des femmes les plus vulnérables réside dans son agilité et sa proximité avec le secteur associatif qu'elle soutient. Un des exemples de son action est le travail réalisé pendant le premier confinement. Dès mars 2020, convaincue que le confinement aura des impacts sur la vie des femmes, et notamment les plus vulnérables, la Fondation des Femmes met immédiatement en place **un fonds d'urgence pour les associations**. Les fonds collectés ont permis de répondre aux besoins de première nécessité des femmes en situation de précarité, de reloger en urgence des femmes qui fuient leur conjoint violent et de répondre et orienter les femmes ayant besoin d'aide. Grâce à une exceptionnelle générosité des Français.es, des femmes victimes de violences et leurs enfants ont pu être aidé.e.s ou relogé.e.s dans des lieux sécurisés, gérés par des associations spécialisées. En 2020, plus de 20 500 nuitées d'urgence ont été proposées à des femmes en danger.

2016  
-  
2021

## LE DISPOSITIF D'URGENCE DE LA FONDATION DES FEMMES

125

ASSOCIATIONS SOUTENUES

3 050  
DONATEUR.RICE.S



48  
MÉCÈNES

#### PREMIÈRE NÉCESSITÉ



42 750  
repas



600  
gels hydroalcooliques



195  
kits d'hygiène distribués

Les campagnes de la Fondation des Femmes ont également permis d'alerter sur les situations d'extrême urgence des femmes victimes de violences conjugales alors confinées avec leur agresseur, en témoigne l'augmentation de l'offre d'hébergement. C'est la première fois qu'une collecte nationale de fonds sur le sujet des femmes bénéficie d'une telle résonance. La générosité des Français et des Françaises, mais aussi des entreprises, a permis de mobiliser **1 800 000 euros**.

*La Fondation des Femmes a contacté l'ADSF pour comprendre ses besoins et non l'inverse. Cela nous a permis d'économiser du temps et d'être encore plus réactif en cette période d'urgence. La Fondation représente pour nous un véritable partenaire. »*

**Nadège Passereau, ADSF - Agir pour la santé des Femmes**

*« La Fondation des Femmes est plus rapide et plus efficace que les autres organismes avec lesquels nous travaillons. On travaille dans l'urgence, leur aide est donc précieuse. »*

**Marie Cervetti, FIT - une Femme, un Toit**

*« La Fondation des Femmes a tout de suite su comprendre nos besoins et a agi en conséquence. »*

**Ynaée Benaben, En avant toute(s)**



## FOCUS

### UNION RÉGIONALE SOLIDARITÉ

### FEMMES ILE-DE FRANCE

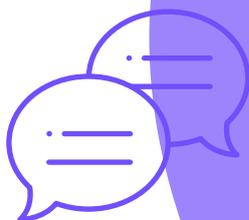


L'Union Régionale Solidarité Femmes Ile-de-France (URSF-IDF) regroupe les 14 structures membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) présentes sur l'ensemble du territoire francilien. Elles partagent la même analyse sur l'ampleur et l'origine des violences à l'encontre des femmes et se positionnent à leurs côtés en proposant une écoute anonyme et confidentielle, ainsi qu'un accompagnement spécialisé et professionnel. Celui-ci tient compte de toutes les conséquences des violences : sur les plans de la santé physique et psychologique, social, économique, juridique ; un soutien dans les démarches, y compris par un accompagnement physique et un hébergement soit d'urgence, à moyen ou long terme. Ces structures animent différentes actions en faveur des enfants exposés et co-victimes de violences conjugales. Chaque année, plus de 4000 femmes franciliennes sont accompagnées vers la sortie des violences.

La Fondation des Femmes accompagne depuis 2016 l'URSF-IDF dans son action :

- Plus de **165 000 euros** ont été versés, auxquels s'ajoutent les dons en nature de matériels, estimés à plusieurs dizaines de milliers d'euros (téléphones portables, lits, jouets, produits de première nécessité...)
- Près de **11 000 nuitées** ont pu être proposées à des femmes en situation d'urgence
- Un MOOC sur l'accès à la justice créé par l'URSF a été visionné par **16 650** femmes et professionnel.le.s de santé
- L'association a été hébergée aux Voisines puis à **la Cité Audacieuse** dès leurs ouvertures

2016  
–  
2021



"La Fondation des Femmes est une institution cruciale pour notre association ainsi que pour notre réseau. Nous avons pu avoir accès à des bureaux adaptés à nos besoins, mais aussi, à travers ces espaces partagés, à une mise en contact avec un réseau d'associations travaillant sur la question des droits des femmes. Aussi, et surtout, la Fondation des Femmes nous apporte un soutien financier et matériel dans le développement de nos projets à destination de femmes victimes de violences, mais aussi en faveur de nos actions de mise en sécurité pour les situations dangereuses de violences conjugales. Nous avons pu éviter grâce à cela plusieurs féminicides depuis le début de la crise sanitaire. Enfin, la communication de la Fondation des Femmes permet de mettre en avant les violences faites aux femmes et interroge la société pour que chacun.e soit interpellé.e et puisse agir à son niveau. Nous restons très mobilisées pour continuer notre collaboration avec la Fondation des Femmes."

**Brigitte Chabert, présidente de l'Union Régionale Solidarité Femmes - Ile-de-France**



# IMPACT 4

UNE CONSCIENCE  
DES INÉGALITÉS  
FEMMES/HOMMES  
QUI AUGMENTE  
DANS LA SOCIÉTÉ

2016  
-  
2021



## PROBLÈME IDENTIFIÉ

### PAS D'AMÉLIORATION AU LONG TERME SANS CHANGEMENT DES MENTALITÉS

D'après le Forum Économique Mondial, si on continue les “efforts” actuels, l'égalité entre les sexes sera atteinte dans... 135,6 ans. L'égalité tarde donc à advenir, et ce, dans tous les domaines, comme le démontrent les statistiques existantes concernant l'accès à la santé, les violences, les inégalités au travail, la répartition des tâches ménagères, etc. Et les situations de crise aggravent la situation des femmes : la pandémie pourrait faire perdre 36 ans à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde.

Pour changer cette situation il faut comprendre d'où viennent les inégalités entre femmes et hommes. Si ces inégalités n'ont rien de naturel, elles trouvent leur source dans des stéréotypes sexistes socioculturels, qui peuvent donc évoluer ou disparaître. En prendre conscience, c'est déjà apporter des solutions. Ainsi, sensibiliser aux stéréotypes pour changer les mentalités est un aspect clé du progrès en faveur des droits des femmes sur le long terme et de manière pérenne.



## 5 ANS, QUELS CHANGEMENTS ?

- En 3 ans, **+ 32%** des Français.es pensent que l'égalité femmes hommes n'a pas atteint un niveau satisfaisant dans la vie de famille
- **89%** des Français.es pensent qu'il est prioritaire de rendre obligatoire l'égalité salariale entre femmes et hommes ;
- **60%** sont par ailleurs favorables à ce qu'un congé paternité obligatoire de 6 semaines après la naissance soit créé ;
- **50 000 personnes ont été formées** à la **lutte contre le harcèlement de rue** dans le cadre du programme Stand Up
- **165 200 personnes ont été sensibilisées** grâce au **Prix Gisèle Halimi**, le concours d'éloquence de la Fondation des Femmes<sup>9</sup>
- Plus de **25 000 personnes** ont participé à un événement grand public<sup>10</sup> de la Fondation.

Le quatrième impact identifié par l'étude est celui d'une prise de conscience des inégalités femmes-hommes, grâce à trois leviers :



- Des actions variées de sensibilisation et de formation,
- La publication d'un baromètre,
- L'organisation d'un Concours d'éloquence.

<sup>9</sup> Participation en présentiel pour les éditions 2017, 2018, et 2019 en vues

<sup>10</sup> Nuit des Relais à Paris et Bordeaux, Grand débat à l'occasion des élections présidentielles de 2017, Concours d'éloquence...

## LEVIER 1

# DES ACTIONS VARIÉES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

L'action de la Fondation des Femmes en matière de lutte contre les stéréotypes sexistes passe par la diffusion de campagnes d'information, telles que **"Tu seras un homme mon fils"**, ou **"Maintenant on Agit"**. Les partenariats et gratuités développés par la Fondation des Femmes lui permettent de diffuser ses campagnes très largement (réseaux sociaux, sports TV, affichage en gare et dans les lieux publics, espaces publicitaires...) afin de toucher le public et d'attirer l'attention du plus grand nombre sur des problématiques sociétales. Par exemple, la vidéo "Tu seras un homme mon fils" a été vue **2 millions** de fois sur la page Facebook d'Auféminin, tandis qu'une vidéo faite avec Simone Media sur la formation Stand Up a été vue **925 000 fois** sur sa page Instagram.



La Fondation des Femmes ne se limite pas à alerter, elle propose aussi des solutions de formation, à l'instar du programme **Stand Up**, mené en partenariat avec L'Oréal Paris et Hollaback!. Il s'agit d'un programme international de formations pour enseigner au plus grand nombre à intervenir en toute sécurité lorsqu'il ou elle est victime ou témoin de harcèlement sexuel dans les lieux publics. Le harcèlement de rue est parmi les violences sexistes les plus communes que subissent les femmes. C'est une réelle atteinte à leur liberté de mouvement. Grâce à Stand Up, ce sont 120 000 personnes qui pourront mieux comprendre et mieux réagir face à ces violences. La Fondation des Femmes mobilise partout en France l'expertise d'associations formatrices.



Pour mesurer l'impact de son programme Stand Up en matière de sensibilisation et formation au harcèlement de rue, la Fondation des Femmes a réalisé différentes consultations. Les résultats sont édifiants et témoignent d'un réel bénéfice pour les participant.e.s.

**93,1%**

des personnes pensent être en mesure de mettre en œuvre au moins l'une des méthodes 5D pour intervenir si elles sont témoins d'une scène de harcèlement dans l'espace public à l'avenir.<sup>11</sup>

<sup>11</sup> Sur la base des questionnaires récoltés (593 personnes) auxquels s'ajoute la formation faite aux Grands voisins à Paris (45 personnes), la formation des 5 membres du projet *Men for women in sciences* et une marge d'erreur estimée à 65 personnes.

## LEVIER 2

# UN BAROMÈTRE ANNUEL, L'OBSERVATOIRE PRIORITÉ(S) FEMMES



2016  
-  
2021

A l'occasion du 8 mars 2019, la Fondation des Femmes lance l'**Observatoire Priorité(s) Femmes**, avec l'Institut de sondage Kantar. Cet observatoire est une source de référence sur les sujets relatifs aux inégalités entre les femmes et les hommes. Son objectif est d'apporter des données clés pour informer et éclairer les individus, associations et pouvoirs publics, et évaluer les évolutions en matière de droits des femmes, aussi bien dans les faits que dans les perceptions.

 **OBSERVATOIRE PRIORITÉ(S) FEMMES**

Regroupant le baromètre annuel sur la perception des Françaises et Français, mais aussi une sélection de sources officielles, il présente les enjeux essentiels sur lesquels il faudrait agir selon les Français.es ainsi que les actions prioritaires que la population souhaiterait voir mises en place et les résultats des politiques publiques et des actions des associations. Ce baromètre est présenté chaque année avec une campagne de presse permettant de mettre en lumière les priorités pour la population en matière d'égalité femmes-hommes.

## LEVIER 3

# UN CONCOURS D'ÉLOQUENCE, LE PRIX GISÈLE HALIMI

Depuis 2017, la Fondation des Femmes organise un **Concours d'éloquence** pour mettre en lumière le talent des femmes et dénoncer les inégalités subsistantes et les violences faites aux femmes. Féminicides, égalité salariale, **#MeToo**, harcèlement de rue, cyberviolences, culture du viol, excision, sexisme ordinaire... Pendant 8 minutes, chacun.e des candidat.e.s rivalise de verve et d'éloquence pour combattre idées reçues et sexistes, face au public et à un jury de prestige. Chaque année, la Fondation des Femmes délivre à la ou au lauréat.e du concours le **Prix Gisèle Halimi** et lui offre ainsi une visibilité supplémentaire.

En présentiel ou en distanciel, les concours sont rediffusés sur les réseaux sociaux, donnant la possibilité au plus grand nombre de les suivre. En 2018, il fut également diffusé sur France Culture. Plus de 265 000 personnes ont ainsi suivi en direct ou en rediffusion le concours d'éloquence #PrixGiseleHalimi. Début 2021, la Fondation des Femmes a réalisé un sondage auprès des participant.e.s au(x) Concours d'Éloquence<sup>12</sup>. Les résultats sont notables !

<sup>12</sup> Enquête adressée par e-mail à 992 participant.e.s entre le 12 et le 16 avril 2021 inclus. 95 réponses obtenues.

**45%** des répondant.e.s n'avaient jamais participé à un événement sur les droits des femmes avant d'assister au Concours d'Éloquence.

**76%** sont d'accord pour dire que le Concours d'Éloquence leur a permis d'en savoir plus sur la situation des femmes (violences, inégalités, sexisme, droits, etc.)

**72%** témoignent que leur participation aux Concours d'Éloquence a eu un impact sur leur façon de se renseigner sur la situation des femmes (suivi des sujets dans la presse, approfondissement par le biais de podcasts, de lectures, etc.)



**ET MAINTENANT ?**

**NOTRE STRATÉGIE**

**2021-2023 POUR**

**CONTINUER À ÉLARGIR**

**ET À DÉMULTIPLIER**

**NOTRE IMPACT !**

2016  
–  
2021

Après 5 années d'existence, la Fondation des Femmes continue à se développer et à renforcer son action, grâce à une stratégie 2021-2023 qui s'articule autour de trois enjeux majeurs pour les femmes :

1

**Le fondement de notre action : promouvoir et défendre les DROITS des femmes**, avec le programme "Force juridique" composées d'avocates bénévoles qui permettent l'accès à la justice des femmes victimes de violences et de discriminations ;

2

**Les modalités de notre action avec un focus prioritaire : soutenir les projets les plus impactants pour AUTONOMISER toutes les femmes, donner du pouvoir d'agir, notamment aux plus vulnérables et précaires**, particulièrement touchées par le contexte post-crise sanitaire, avec les programmes "Abri d'Urgence", "Sororité" et "Pépites";

3

**L'objectif de notre action : atteindre l'ÉGALITÉ entre les femmes et les hommes, dans les faits**, par la création d'un environnement sensible à l'égalité, aux stéréotypes, et la promotion d'une société respectueuse des droits, de la sécurité et de la dignité de toutes les femmes avec les Programmes "Stand up" et "Audacieuses".



Crédit : Mathieu Delmestre





## PROTÉGER ET PROMOUVOIR

## LES DROITS DES FEMMES



### Programme FORCE JURIDIQUE

Ce programme vise à améliorer les réponses institutionnelles en augmentant la pression judiciaire et publique sur les responsables politiques. Grâce à l'appui des avocates bénévoles de la Force Juridique, la Fondation des Femmes soutient les associations de femmes dans leurs revendications et leurs démarches judiciaires pour plus d'égalité.

#### MISSION

Améliorer les réponses judiciaires et institutionnelles pour faire respecter les droits des femmes et l'égalité

#### MOYENS

Mobilisation d'un réseau d'avocat.e.s structuré pour accompagner des victimes, et soutenir les associations dans leur plaidoyer

2016  
-  
2021

#### OBJECTIFS



**1 000**  
avocat.e.s  
mobilisé.e.s

**+10%**  
de taux de plainte  
et de condamnations

**Baisse  
continue**  
des féminicides

## AUTONOMISER ET ACCOMPAGNER

## LES FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES

### Programme ABRI D'URGENCE



L'objectif est de ne laisser aucune femme en danger sans solution d'hébergement de qualité. Ce programme finance des nuitées pour femmes et enfants fuyant des violences, main dans la main avec son partenaire principal, la Fédération Nationale Solidarité Femmes, et d'autres associations de terrain. Il propose un hébergement immédiat de qualité et sécurisé, ainsi qu'un accompagnement et une aide matérielle. Cette solution de courte durée enclenche un parcours de sortie des violences dans de bonnes conditions, ce que ne permettent pas toujours les dispositifs d'hébergement d'urgence saturés. Les femmes accèdent ensuite à des dispositifs de droit commun adaptés. Le programme vise à terme à pousser l'Etat à financer de nouvelles places d'hébergement.

#### MISSION

En période de crise,  
ne laisser aucune femme sans solution  
d'hébergement de qualité

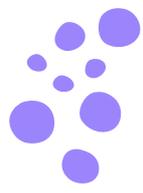
#### MOYENS

- > Plateforme de réservation immédiate pour des hôtels partout en France
- > Soutien à l'augmentation des places d'hébergement financées par l'Etat par du plaidoyer

#### OBJECTIFS

**10 000**  
nuitées d'urgence  
financées pour  
500 femmes soutenues

**+1 000**  
hébergements  
spécialisés de qualité  
par l'Etat en 2020



# AUTONOMISER ET ACCOMPAGNER

# LES FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES



## Programme SORORITÉ

Avec la crise économique, la précarité des femmes explose. Les femmes cheffes de familles monoparentales, déjà parmi les plus pauvres, sont aujourd'hui extrêmement fragilisées. Des facteurs peuvent renforcer la vulnérabilité : les situations de handicap, les parcours de migration, la ruralité et/ou le peu d'accès aux services... Le combat pour l'égalité n'aboutira pas si les femmes les plus vulnérables sont oubliées. La Fondation favorise l'accès aux femmes vulnérables à un maximum de biens et services, le tout dans un esprit de solidarité et d'émancipation.

### MISSION

Augmenter le pouvoir d'agir des femmes les plus vulnérables et accroître leur autonomie

### MOYENS

Identifier et financer les projets associatifs les plus impactants visant à faciliter l'accès des femmes aux biens et services partout en France (fonds d'urgence, Grands Prix de la Sororité)

2016  
-  
2021

### OBJECTIF



**150 000**  
femmes vulnérables  
ayant pu accéder à des biens  
ou services d'ici à 2023

## AUTONOMISER ET ACCOMPAGNER

## LES FEMMES LES PLUS VULNÉRABLES



### Programme PÉPITES

C'est le laboratoire d'innovation de la Fondation des Femmes. Les violences faites aux femmes évoluent, les inégalités se reconfigurent, et les besoins des femmes pour y faire face également. Il est plus que jamais nécessaire de voir émerger de nouveaux projets, pour répondre à un monde où les violences et inégalités sont en mutation : cyberviolences, télétravail, etc. Il faut pour cela renforcer la capacité d'innovation des projets féministes. La Fondation incube des dispositifs innovants adaptés aux besoins des femmes pour faire reculer les violences et les inégalités, grâce à un laboratoire d'innovation et en mobilisant un fonds de secours associatif.

#### MISSION

Faire émerger les projets innovants les plus impactants pour faire progresser l'égalité

#### MOYENS

- > Constitution d'un laboratoire d'innovation qui permettra d'identifier les besoins non satisfaits
  - > Déterminer les opportunités, modalités et les partenaires
  - > Financer et lancer les projets

#### OBJECTIF



## Lancement de 4 nouveaux projets associatifs

issus du laboratoire d'innovation, mieux adaptés aux besoins des femmes pour faire reculer les violences et les inégalités d'ici à 2023

CRÉER UN ENVIRONNEMENT

FAVORABLE À L'ÉGALITÉ

FEMMES-HOMMES, À LA DIGNITÉ

ET À LA SÉCURITÉ



## Programme STANDUP

100% des femmes ont déjà fait l'expérience du harcèlement dans les transports en Ile-de-France. Dans les rues désertées pendant les confinements et les soirs de couvre-feu, le harcèlement n'a pas disparu, bien au contraire. Privées de témoins, les femmes ont raconté des violences accrues, rappelant qu'aux côtés des lois, la sensibilisation est primordiale pour espérer améliorer la situation. La Fondation des Femmes souhaite mettre un terme au harcèlement de rue en augmentant la réaction des témoins et des victimes. Ce programme est soutenu par L'Oréal Paris.

### MISSION

Mettre un terme au harcèlement de rue en augmentant la réaction des témoins et des victimes

### MOYENS

Mise en place de modules de formations pour femmes et hommes en ligne ou en physique

2016  
-  
2021

### OBJECTIF



**120 000**  
personnes  
sensibilisées

**CRÉER UN ENVIRONNEMENT**

**FAVORABLE À L'ÉGALITÉ**

**FEMMES-HOMMES, À LA DIGNITÉ**

**ET À LA SÉCURITÉ**

## Programme **AUDACIEUSES**



La Fondation des Femmes œuvre pour faire monter le niveau de conscience des inégalités, faire évoluer les comportements et les mentalités, grâce à la sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes et contre le sexisme, à la promotion du féminisme et de l'égalité femmes-hommes. La Fondation des Femmes compte bien profiter de la Cité Audacieuse pour faire rayonner son discours et sensibiliser très largement.

### MISSIONS

- > Augmenter le niveau de conscience des inégalités femmes-hommes
- > Faire évoluer les comportements et les mentalités

### MOYENS

- > Organisation d'événements de sensibilisation, particulièrement à la Cité Audacieuse
  - > Publication de rapports
- > Création et diffusion de contenus multimédias, animation sur les réseaux sociaux
- > Campagnes de communication et de sensibilisation aux environs du 8 mars et du 25 novembre
  - > Observatoire Priorité(s)  
Femmes en collaboration avec Kantar

### OBJECTIF



**10 millions**  
de Français.es touché.e.s  
par les contenus de la Fondation  
des Femmes d'ici à 2023

**NUIT DES RELAIS PARIS**  
Grand Palais, 25 novembre 2019



Crédit : Mathieu Delmestre





## NUIT DES RELAIS BORDEAUX

Écosystème Darwin, 4 juillet 2019





Fondation des Femmes  
Juin 2021

## CONTACT

Fondation des Femmes  
Cité Audacieuse  
9 rue de Vaugirard  
75006 Paris  
fondationdesfemmes.org  
bonjour@fondationdesfemmes.org

## REMERCIEMENTS

La Fondation des Femmes remercie ses fondatrices et fondateurs qui y ont cru dès le départ, les donatrices et donateurs, les associations, les nombreux mécènes, les ambassadrices et ambassadeurs, les milliers de bénévoles et particulièrement le Copilop, la Force Juridique, le Conseil d'Administration, et les membres du Comité Exécutif, de la Fondation de France et toute l'équipe opérationnelle qui lui ont permis d'accomplir tant de choses depuis 2016.

## RÉDACTION ET RELECTURE

Ophélie Delmas, Céline Dubois, Dilek Elveren, Etienne de Fauconpret, Clémence Garnier-Juste, Marie Hommeau, Anne-Cécile Mailfert, Jessica Ohayon.

## MISE EN PAGE

L'équipe de TBWA/Corporate, avec Héroïse Lachambre et Jessica Ohayon.

Faites un don sur

**FONDATIONDESFEMMES.ORG**



**FONDATION  
DES FEMMES**